

# COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 15 décembre 2021  
Procès-verbal n° 16

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean - Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 15 sans modification.

\*\*\*\*\*

## DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

\*\*\*\*\*

SAISON 2021 / 2022

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 à 5 Seniors	<u>J_01</u> : 12 septembre 2021	19 décembre 2021

### SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1		5	17/10/21	23701645	Poitiers 3 cités (1)   Ozon (1)	Coupe de France	09/01/22
D1		13	11/12/21	23701703	Verrières (1)   Oyré Dangé (1)	Arrêté municipal	19/02/22 à 20h
D2	A	1	19/12/21	23701607	Availles en Châtellerault (1)   Montamisé (1)	Arrêté municipal	23/01/22
D2	B	1	12/09/21 remis le 19/12/21	23702500	Brion St Secondin (1)   Valdivienne (1)	Coupe de France	23/01/22
D4	D	10	20/11/21	23702500	Rouillé (2)   St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	22/01/22 1 à 20h

### SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1		9	28/11/21	23775472	St Cerbouille (1)   Valdivienne Chauvigny (1)	Coupe de France	23/01/22
Fém D2		7	12/12/21	23801412	Availles / Naintré (1)   ASM / Loudun (1)		19/12/21
Fém D3	B	6	12/12/21	23831192	Valdivienne / Chauvigny (2)   Cenon sur Vienne (1)	Arrêté municipaux	19/12/21 à 13h
U11/13	C	1 Ph 2	27/11/21	24174817	Montmorillon (1)   Loudun / ASM (1)		au plus tard le 18/12/21
U11/13	D	1 Ph 2	11/12/21	24174838	FC Boutonnais (1)   La Chapelle Bâton (1)	Arrêté municipal	au plus tard le 18/12/21
U11/13	E	1 Ph 2	13/11/21	24174839	Lusignan (2)   RC Parthenay Viennay (1)		au plus tard le 18/12/21

### SAISON 2021 - 2022 : MATCHS de CHALLENGE du POITOU FÉMININE REMIS

Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Challenge du Poitou	1	17/10/21	24100946	Dissay (1)   Le Tallud (1)	Coupe de France	19/12/21

## RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

### Sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés

## ARRÊTES MUNICIPAUX

Adriers (du 10/12 au 12/12/21), Availles-en-Châtelleraut (les 11 et 12/12/21 et du 15/12/21 jusqu'au 15/01/22), Beaumont St Cyr (terrain 3 – les 11 et 12/12/21), Cenon sur Vienne (du 11 au 13/12/21), Châtelleraut (du 08/12 au 12/12/21), Chauvigny (les 11 et 12/12/21), Chef-Boutonne (terrain annexe - les 11 et 12/12/21), Civray (1 seul match par terrain les 11/12 et 12/12/21), Jaunay-Marigny (terrain annexe complexe du bourg – du 10/12 au 19/12/21), Moncutant sur Sèvre (les 10 et 11/12/21), Naintré (du 08/12 au 12/12/21), Neuville (terrains enherbés du 08/12/21 au 09/01/22), Nieuil L'Espoir (un seul match par terrain du 10/12 au 31/12/21), Rouillé (les 11 et 12/12/21), Senillé St Sauveur (terrains honneurs – du 07/12 au 13/12/21), Sèvres-Anxaumont (du 08/12 au 12/12/21), Thouars (terrains engazonnés jusqu'au 15/12/21 inclus - terrain de Ste Radegonde jusqu'au 19/01/21), Thuré (du 08/12 au 12/12/21) Verrières (les 11 et 12/12/21), et Vivonne (les 11 et 12/12/21)

## JOUEURS SUSPENDUS

### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur (se) suspendu(e) (sous toute réserve).

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86  
Antran  
Availles en Châtelleraut  
Avanton  
Beaumont St Cyr  
Biard  
Boivre  
Bonnes  
Brion St Secondin  
Buxerolles  
Chasseneuil St Georges  
Château Larcher  
Chauvigny  
Civaux  
Coussay en Mirebeau  
Fontaine le Comte  
GJ VVM Chauvigny

Ingrandes  
Jaunay Marigny  
La Pallu  
Lavoux - Liniers  
Ligugé  
Lusignan  
Montamisé  
Montmorillon  
Neuville  
Nord Vienne  
Nouaillé Maupertuis  
Oyré Dangé  
Ozon  
Payroux Charroux Mauprévoir  
Poitiers 3 cités  
Poitiers Asac  
Poitiers Cep

Poitiers Gibauderie  
Sèvres Anxaumont  
Smarves Iteuil  
St Benoît  
St Christophe  
St Julien l'Ars  
St Romans les Melle  
St Savin St Germain  
Stade Poitevin  
Usson l'Isle  
Valdivienne  
Valence en Poitou OC  
Verrières  
Villeneuve Chauvigny  
Vivonne  
Vouillé  
Vouneuil Béruges

## **OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'ÉQUIPES DE JEUNES**

### **SAISON 2021 - 2022**

#### **Courriel du club de Nord Vienne** (01/12/21 à 16h07)

Après vérification du nombre de licenciés du club de Nord Vienne, ce dernier a bien les 4 joueurs licenciés en catégories U13 et U11 cumulées pour chaque équipe à 8 (8 licenciés(e)s en tout) lui permettant ainsi de remplir ses obligations en fin de saison 2021 – 2022

Rappel : ces joueurs ou joueuses doivent participer régulièrement aux rencontres des championnats ou plateaux de l'entente.

### **DEPARTEMENTAL 1**

#### **Match n° 23701700 : Fleuré (1) – Poitiers 3 cités (1) du 12/12/21**

Observation d'après match sur la non-participation du joueur n° 11 de Poitiers 3 cités (1) pour PASS sanitaire invalide.

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre M. Christophe DESROCHE (13/12/21 à 10h55) qui confirme que le joueur n° 11 n'a pas participé à la rencontre et ne s'est pas assis sur le banc de touche mais n'a pas pu être retiré de la feuille de match.

Feuille de match modifiée par la Commission.

**Dossier classé.**

#### **Match n° 23701703 : Verrières (1) – Oyré Dangé (1) du 12/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de Verrières, la rencontre en rubrique est reportée au samedi 19 février 2022 à 20h.

#### **Match n° 23701705 : Ozon (1) – Château Larcher (1) du 12/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur les terrains du Grand Châtellerault, la rencontre en rubrique a été inversée et s'est déroulée sur le terrain de Château Larcher.

#### **Match n° 23701796 : Château Larcher (1) - Ozon (1) du 01/05/22**

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain d'Ozon (stade du verger).

La Commission remercie les clubs d'avoir fait en sorte que la rencontre du 12/12/21 puisse se dérouler.

### **DEPARTEMENTAL 2**

#### **Match n° 23701933 : Loudun (1) – Vouneuil-Béruges (1) en poule A du 02/10/21 remis le 11/12/21 à 20h.**

Demande du club de Vouneuil-Béruges (courriel du 07/12/21 à 18h21) pour fixer la rencontre au dimanche 12/12/21

Refus du club de Loudun (courriel du 09/12/21 à 17h39), la rencontre est restée fixée au samedi 11/12/21 à 20h.

#### **Match n° 23701607 : Availles en Châtellerault (1) – Montamisé (1) en Poule A du 15/09/21 remis le 19/12/21 et avancé au 12/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur les terrains d'Availles-en-Châtellerault, la rencontre en rubrique est fixée au dimanche 23/01/22.

#### **Match n° 23701801 : ACG Foot Sud 86 (1) – Valence en Poitou (1) en Poule B du 15/09/21 remis le 11/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur les terrains de Civray, la rencontre en rubrique a été inversée et s'est déroulée sur le terrain de Valence en Poitou le 12/12/21 à 15h.

#### **Match n° 23701867 : Valence en Poitou (1) - ACG Foot Sud 86 (1) en Poule B du 15/05/21**

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain de Civray le dimanche à 15h (dernière journée).

## DEPARTEMENTAL 3

### **Match n° 23769715 : Coussay les Bois (1) – Châtelleraut Portugais (2) en poule A du 12/09/21 remis le 12/12/21.**

Courriel de confirmation de réserve du club de Coussay les Bois (14/12/21 à 18h48)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Châtelleraut Portugais pour le motif suivant : des joueurs du club de Châtelleraut Portugais sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le jour même ou le lendemain.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre : Celles Verrines (1) - Châtelleraut Portugais (1) en Championnat Régional 3 du 04/12/21, dernière rencontre officielle de Châtelleraut Portugais (1) que seul le joueur RALAIVOAVIARINELINOM Marc (licence n° 2547334901) inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique a participé au dernier match de l'équipe supérieure.

Considérant que le joueur en question est âgé de moins de 23 ans et qu'il est entré en jeu à la 65<sup>ème</sup> minute du dernier match de l'équipe supérieure.

Considérant que l'équipe **de Châtelleraut Portugais (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions des articles 26.B.2 et 26.C.2 des RG de la LFNA.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de réserve (38€) seront débités au club de Coussay les Bois.

**Dossier classé.**

### **Match n° 23758689 : Château Larcher (2) – Sommières St Romain (1) en poule C du 12/12/21**

Suite à l'inversion du match de Départemental 1 Match n° 23701796 : Ozon (1) – Château Larcher (1), la rencontre en rubrique a été déplacée sur le terrain annexe.

### **Match n° 23758689 : Fleuré (2) – Nieuil l'Espoir (1) en poule C du 12/09/21 remis le 19/12/21**

La rencontre en rubrique est inversée et se disputera sur le terrain de Nieuil l'Espoir le samedi 18/12/21 à 18h.

### **Match n° 23758701 : Nieuil l'Espoir (1) - Fleuré (2) en poule C du 15/05/22**

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre se déroulera sur le terrain de Fleuré à 13h15.

## DEPARTEMENTAL 4

### **Match n° 23702182 : Montamisé (2) – Poitiers Gibauderie (2) en poule B du 12/09/21 remis le 12/12/21**

Pris note du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre M. Alexandre AGNESE concernant l'arrêt de la rencontre durant 15 minutes suite à la blessure du joueur n° 9 de Montamisé et l'intervention des pompiers.

La Commission souhaite un prompt rétablissement aux joueurs blessés lors de cette rencontre.

### **Match n° 23702183 : Cenon / Vouneuil (2) - Beaumont St Cyr (4) en poule B du 12/09/21 remis le 12/12/21**

Feuille de match papier et rapport FMI reçus.

### **Match n° 23702239 : Bonneuil Matours / Archigny (1) – Châtelleraut Portugais (3) en poule B du 20/11/21 remis le 12/12/21**

Pris note du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre M. Ariel CODO indiquant que suite à un dysfonctionnement de la tablette, les dirigeants de Châtelleraut Portugais n'ont pas pu poser de réserve d'après-match.

Cette réserve signalait que le contrôle des PASS sanitaires n'avait pas été effectué.

Information supplémentaire :

En ce qui concerne la non présentation du Pass sanitaire :

Extrait du PV du COMEX du 20/08/21

**Déroulement de la rencontre avec un ou plusieurs joueurs sans pass.**

- Si le club décide de ne pas retirer de la feuille de match un ou plusieurs de ses joueurs alors qu'ils ne présentent pas un pass sanitaire valide.

- et l'arbitre n'interdit pas à ce ou ces joueurs de prendre part à la rencontre.

- que le club adverse ne refuse pas de jouer.

- la rencontre a donc lieu.

**- dans la mesure où les deux clubs et l'arbitre ont accepté le déroulement du match dans de telles conditions, alors le résultat de la rencontre ne pourra plus être remis en cause.**

**Match n° 23702500 : Rouillé (2) – St Maurice Gençay (1) en poule D du 20/11/21 remis le 11/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de Rouillé, la rencontre en rubrique est reportée au samedi 22 janvier 2022 à 20h.

## DEPARTEMENTAL 5

**Match n° 23757815 : St Léger de Montbrillais (2) – ASM (2) en poule A du 12/09/21 et remis le 19/12/21**

La rencontre en rubrique s'est déroulée le dimanche 12/12/21 à 15h sur le terrain de Martaizé.

**Match n° 23757881 : ASM (2) - St Léger de Montbrillais (2) en poule A du 15/05/22**

En raison de l'inversion du match aller, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain de St Léger de Montbrillais à 15h.

**Match n° 23758021 : Colombiers (1) – Les Roches La Villedieu en poule B du 30/01/22**

Demande du club de Colombiers (courriel du 13/12/21 à 09h54) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

## DEPARTEMENTAL 6

**Les clubs réunis le mercredi 08 décembre au District ont décidé majoritairement d'interrompre le championnat sous sa forme actuelle, puisqu'il n'a plus d'enjeu, et de finir la saison en jouant le Challenge Marcel Renaudie et la Consolante du Challenge Marcel Renaudie.**

\*\*\*\*\*

**Match n° 24015166 : Loudun / Ceaux la Roche (3) – Thuré Besse (3) en poule A du 12/12/21**

Courriel du club de Thuré Besse (11/12/21 à 10h11) signalant le forfait de son équipe.

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Thuré Besse (3) (sans déplacement).

**Match n° 24015168 : Sammarçolles / Mouterre Silly (2) – Vellèches (1) en poule A du 12/12/21**

Courriel du club de Vellèches (11/12/21 à 18h16) signalant le forfait de son équipe.

4<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Vellèches (1) (sans déplacement).

**Match n° 24015074 : Nalliers (2) - Beaumont St Cyr (5) en poule B du 12/12/21**

Courriel du club de Beaumont St Cyr (11/12/21 à 20h25) signalant le forfait de son équipe.

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Beaumont St Cyr (1) (sans déplacement).

**Match n° 24014983 : St Maurice Gençay (2) – Lhommaizé (1) en poule C du 11/12/21**

Courriel du club de St Maurice Gençay (09/12/21 à 22h17) signalant le forfait de son équipe.

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de St Maurice Gençay (2) (sans déplacement de Lhommaizé (1)).

**Match n° 24014985 : Smarves Iteuil (3) – St Saviol / Limalonges (3) en poule C du 12/12/21**

**Match n° 24014986 : St Saviol (2) – Vouneuil Béruges (4) en poule C du 12/12/21**

Matches non joués pour cause de cas de Covid à St Saviol (4 cas).

Les rencontres ne seront ni remises ni amendées car le championnat est terminé.

**Match n° 24014987 : Brion St Secondin (4) – Payroux Charroux Mauprévoir (3) en poule C du 12/12/21**

En raison de l'inversion du match de Coupe Louis David Adriers / Le Vigeant (1) – Brion St Secondin (1), la rencontre en rubrique s'est déroulée sur le terrain de Charroux

**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Brion St Secondin (4) d'un joueur (licence n° 1119309471) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Brion St Secondin lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 22 décembre 2021**, délai réduit en raison de la clôture du championnat.

**Dossier en instance.**

**U 15**

**Match n° 23859887 : Montmorillon (2) – Poitiers 3 cités (1) en Départemental 1 du 11/12/21**

**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (1) d'un joueur (licence n° 2546928836) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers 3 cités lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 22 décembre 2021**, délai réduit en raison de la clôture de la phase 1 du championnat.

**Dossier en instance.**

**Match n° 23859888 : Jaunay-Marigny (1) – GJ VVM Chauvigny (1) en Départemental 1 du 11/12/21**

**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Jaunay-Marigny (1) d'un joueur (licence n° 2546723312) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non

licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Jaunay-Marigny lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 22 décembre 2021**, délai réduit en raison de la clôture de la phase 1 du championnat.

**Dossier en instance.**

## U 13

### **Match n° 24051025 : L'Envigne (1) – Ozon (1) en Départemental 3 poule A du 11/12/21**

Rencontre arrêtée à la 30<sup>ème</sup> minute (mi-temps), l'équipe d'Ozon a refusé de reprendre le match au retour des vestiaires.

**Pour ces motifs**, et en application de l'article 19.B.3 des RG de la LFNA, la Commission donne **match perdu par pénalité à l'équipe d'Ozon (1) sur le score de 0 but à 4 en faveur de l'équipe de L'Envigne (1)**

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

**Dossier classé.**

## CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 2

### **Match n° 23801412 : Availles / Naintré (1) – ASM / Loudun (1) du 12/12/21**

Cas de Covid dans le club d'ASM.

Match reporté au dimanche 19/12/21.

## CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 3

### **Match n° 23831165 : Vrines (1) – Vreres St Léger (1) en poule A du 12/12/21**

Arrêté municipal sur le terrain de Thouars (Ste Radegonde des pommiers) jusqu'au 19/12/21.

La rencontre, remise au 19/12/21, pourra être inversée et se dérouler sur le terrain de Vrères St Léger.

### **Match n° 23831192 : Valdivienne / Chauvigny (2) – Cenon sur Vienne (1) en poule B du 12/12/21**

En raison d'arrêtés municipaux sur les terrains de Chauvigny et Cenon sur Vienne, la rencontre en rubrique est reportée au dimanche 19/12/21 à 13h sur le terrain André Vouhé 1 de Chauvigny.

\*\*\*\*\*

**Les clubs ont jusqu'au 31/12/21 pour infirmer ou confirmer leur participation à la 2<sup>ème</sup> phase du championnat**

CELLES-VER / CHAURAY / ECHIRE (1)	NEUVILLE (1)
CENON sur VIENNE (1)	SMARVES – ITEUIL (1)
DISSAY (2)	ST VARENT PIERREGEAY / AIRVAULT (1)
GATINAISE (1)	VALDIVIENNE / CHAUVIGNY (2)
LE TALLUD (1)	VRERE ST LEGER (1)
MONCOUTANT (1)	VRINES (1)

\*\*\*\*\*

Journées prévues au calendrier : 30 janvier, 06 et 13 février, 06, 20 et 27 mars, 03 avril, 01, 08 et 15 mai 2022.



**Les clubs ont jusqu'au 31/12/21 pour s'engager pour la  
3<sup>ème</sup> phase du championnat**

**COUPE TASSIN**

**Le 1<sup>er</sup> tour est reporté au 12/13 février 2022**

Équipes concernées :

ANTRAN (1)	R3 B	MONTMORILLON (1)	R1 A
BEAUMONT ST CYR (1)	R2 A	NAINTRE (1)	R2 A
BUXEROLLES (1)	R1 A	NEUVILLE (2)	R3 A
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	R3 B	NIEUIL L'ESPOIR (1)	R3 A
CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 A	NOUAILLE (1)	R3 B
CHAUVIGNY (2)	R2 B	ST BENOÎT (1)	R3 B
FONTAINE LE COMTE (1)	R3 B	ST SAVIN ST GERMAIN (1)	R2 B
LIGUGE (1)	R2 B	STADE POITEVIN (2)	R1 A
MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R2 B	VICQ SUR GARTEMPE (1)	R3 B
MIGNE AUXANCES (1)	R2 A		

La Commission demande aux clubs de Buxerolles, Ligugé et Montmorillon s'ils souhaitent engager leur équipe réserve.

BUXEROLLES (2)	R3 A
LIGUGE (2)	R3 B
MONTMORILLON (2)	R3 B

**COUPE LOUIS DAVID**

**Match n° 24129798 : Adriers / Le Vigeant (1) – Brion St Secondin (1) du 27/11/21 reporté le 11/12/21**

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain d'Adriers, la rencontre a été inversée et s'est déroulée sur le terrain de St Secondin.

La Commission remercie les clubs d'avoir accepté ces modifications.

Courriel du club d'Adriers (12/12/21 à 11h12) signalant le forfait de son équipe.

Forfait de l'équipe d'Adriers / Le Vigeant (1) (sans déplacement)

Amende de 31€ au club d'Adriers.

Les frais de déplacement de l'arbitre Mme Isabelle TOURRAIS (28,07€) sont à la charge du club d'Adriers.

L'équipe de Brion St Secondin (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Dossier classé.**

**Match n° 24129821 : Poitiers Beaulieu (1) – L'Espinasse / La Puye La Bussière (1) du 28/11/21**

La Commission reprend le dossier en instance sur le PV n° 14 du 01/12/21.

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre M. Alexandre MARTEAU.

La Commission a reçu :

- les rapports des clubs de La Puye La Bussière (11/12/21 à 12h33) et L'Espinasse (11/12/21 à 22h32)
- la Commission n'a pas reçu le rapport du club de Poitiers Beaulieu.

Après lecture des rapports reçus :

Compte tenu que la FMI a été établie avant la rencontre

Compte tenu des problèmes rencontrés lors du contrôle des PASS sanitaires de l'équipe de Poitiers

Beaulieu.

Compte tenu que la FMI n'a pas pu être rectifiée, car les dirigeants de Poitiers Beaulieu ne connaissaient plus leur mot de passe.

Compte tenu que le club de Poitiers Beaulieu n'a pas présenté de feuille de match papier en remplacement de la FMI.

**Par ces motifs**, la Commission donne **match perdu par forfait à l'équipe de Poitiers Beaulieu**.

Amende de 31€ au club de Poitiers Beaulieu.

Les frais d'arbitrage de M. Alexandre MARTEAU (46.04€) sont à la charge de Poitiers Beaulieu.

L'équipe de L'Espinasse / La Puye La Bussière est qualifiée pour la suite de la compétition.

**Dossier classé.**

## COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

### COUPE JOLLIET-ROUSSEAU : 1<sup>er</sup> tour le 09/01/22

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats
1	ASLONNES (1)	D6A	CISSE (1)	D4A	
2	AVAILLES LIMOUZINE (1)	D5E	SILLARS (1)	D5D	
3	CHAMPAGNE (1)	D4D	VILLENEUVE (1)	D5D	
4	CHATAIN (1)	D4D	BLANZAY (1)	D5E	
5	CROUTELLE (1)	D4E	SANXAY (1)	D5F	
6	HAIMS (1)	D5D	ADRIERS / LE VIGEANT (1)	D4D	
7	JARDRES (1)	D4C	JOUHET PINDRAY (1)	D5D	
8	LAVOUX-LINIERS (1)	D4C	CHATEL REUNIONNAIS (1)	D5C	
9	LES 3 MOUTIERS (1)	D5A	CEAUX LA ROCHE (1)	D4A	
10	LES ORMES (1)	D5C	DISSAY (1)	D4B	
11	LHOMMAIZE (1)	D6C	VALENCE en POITOU COUHE (1)	D5E	
12	ORCHES (1)	D6A	MONTS SUR GUESNES (1)	D5A	
13	OUZILLY (1)	D5A	COUSSAY (1)	D4A	
14	POITIERS BEAULIEU ES (1)	D4E	POITIERS BEAULIEU FC (1)	D5E	
15	SAULGE (1)	D5D	QUEAUX MOUSSAC (1)	D5E	
16	SAVIGNY L'EVESCAULT (1)	D5D	VERNON (1)	D5E	
17	ST CHRISTOPHE (1)	D4A	BEUXES (1)	D5A	
18	ST REMY SUR CREUSE (1)	D5C	BONNES (1)	D4C	
19	USSEAU (1)	D5C	BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY (1)	D4B	
20	VALLÉE DU SALLERON (1)	D5D	BOURESSE (1)	D5E	
21	VELLECHES (1)	D6A	BUXEUIL (1)	D5C	
22	VOUZAILLES (1)	D5A	LATILLE (1)	D4A	

## Organisation du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Jolliet-Rousseau : 45 équipes

28 équipes éliminées du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Louis DAVID.

17 équipes éliminées du 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe Louis DAVID.

1 équipe tirée au sort au sort est exempte : Vendelogne / Champigny (1)

**Soit un nombre de matches au 1er tour de 22**

La commission constitue 5 groupes géographiques et procède à un tirage au sort intégral au sein de chaque groupe.

### Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :

**2ème tour:** le 19/20 mars 2022

**3ème tour:** le 16/17 avril 2022

**4ème tour:** le 07/08 mai 2022

**1/4 de finale:** le 21/22 mai 2022

**1/2 finales :** le 28/29 mai 2022

**Finale :** le 11/12 juin 2022

## CHALLENGE des RÉSERVES

Le 2<sup>ème</sup> tour du Challenge se déroule sur 2 journées : les 27/28 novembre 2021 et 08/09 janvier 2022 en raison de l'entrée à ce tour de toutes les équipes et notamment de celles évoluant en Départemental 3 poule C qui avaient une journée de championnat le 27/28 novembre 2021.

Le prochain tour se disputera le 19/20 mars 2022 (1/16<sup>èmes</sup> de finale) et le tirage sera effectué en début d'année prochaine, en même temps que les autres Coupes et Challenges.

## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Cette saison, le Challenge Marcel Renaudie se jouera sous forme de championnat.

Les 30 équipes engagées en début de saison 2021 / 2022 sont réparties en **5 poules de 6 équipes**.

### Poule A

COUSSAY (2)  
LOUDUN / CEAUX LA ROCHE (3)  
MONCONTOUR / ASM (2)  
ORCHES (1)  
SAMMARCOLLES / MOUTERRE SILLY (2)  
ST CHRISTOPHE (2)

### Poule B

COLOMBIERS (2)  
ESPOIR FC (1)  
INGRANDES / ANTOIGNE (3)  
OUZILLY / CERNAY ST GENEST (2)  
THURE BESSE (3)  
VELLECHES (1)

### Poule C

LHOMMAIZE (1)  
NALLIERS (2)  
SAVIGNY L'EVESCAULT (2)  
ST SAVIN ST GERMAIN (3)  
VALLÉE DU SALLERON (2)  
VILLENEUVE (2)

## Poule D

BRION ST SECONDIN (4)  
PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (3)  
ST MAURICE GENCAY (2)  
ST SAVIOL (2)  
ST SAVIOL / LIMALONGES (3)  
VERRIÈRES (3)

## Poule E

ASLONNES (1)  
BEAUMONT ST CYR (5)  
CISSE / AVANTON (2)  
QUINCAY (2)  
SMARVES ITEUIL (3)  
VOUNEUIL BERUGES (4)

10 journées sont nécessaires pour des matchs « aller-retour » : 23 et 30 janvier, 3 et 27 février, 06, 13 et 27 mars, 03, 10 et 17 avril 2022.

- les équipes classées de la première à la troisième place de chaque poule ainsi que la meilleure équipe classée quatrième disputeront les 1/8<sup>èmes</sup> de finale du Challenge Marcel Renaudie.
- les autres équipes disputeront les 1/8<sup>èmes</sup> de finale de la Consolante du Challenge Marcel Renaudie.

A noter : en cas d'intempéries prolongées ou pour tout autre raison, les matchs « retour » seront annulés et les phases finales débiteront après les matchs « aller »

1/8<sup>èmes</sup> de finale le 08 mai 2022  
1/4 de finale le 22 mai 2022

1/2 finales 29 mai 2022  
Finales : 12 mai 2022

### Les forfaits

- Ne seront pas limités durant la phase de championnat.
- Seront saisis par le District s'ils parviennent avant le vendredi 17h précédent le match pour permettre aux équipes ne jouant pas de faire des matchs amicaux.
- Seront amendés de 15€ sauf si le club faisant forfait en avise le District et l'équipe adverse par la messagerie Zimbra avant le vendredi minuit précédent le match.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 23703098 : Pleumartin La Roche Posay (1) – Migné-Auxances (3) en Départemental 3 poule B du 05/12/21 remis le 12/12/21.

- Match n° 23758692 : Brion St Secondin (2) – Vivonne (1) en Départemental 3 poule C du 12/12/21

- Match n° 23702182 : Montamisé (2) – Poitiers Gibauderie (2) en Départemental 4 poule B du 12/09/21 remis le 12/12/21.

- Match n° 23702183 : Cenon / Vouneuil (2) – Beaumont St Cyr (4) en Départemental 4 poule B du 12/09/21 remis le 12/12/21

- Match n° 23702239 : Bonneuil Matours / Archigny (1) – Châtelleraut Portugais (3) en Départemental 4 poule B du 20/11/21 remis le 12/12/21.

- Match n° 23702578 : La Pallu (2) – Fontaine le Comte (3) en Départemental 4 poule E du 12/09/21 remis le 12/12/21.

- Match n° 23702580 : Nouaillé (3) – St Benoît (3) en Départemental 4 poule E du 12/09/21 remis le 12/12/21.

## DIVERS

**Courriels des clubs de Châtelleraut SO, Coussay, Coussay les Bois, Dissay, Montamisé et Nord Vienne :**

Réponses par la messagerie Zimbra.

## TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

### **Rencontres du 05/12/21**

Match n° 23758532 : Château Larcher (3) – Boivre (3) en Départemental 5 poule F

le 09/12/21 à 15h59

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : le mercredi 22 décembre 2021 à 9h30, sur convocation.**

**La présidente, Maryse MOREAU.**

**Le secrétaire, François PAIREMAURE.**